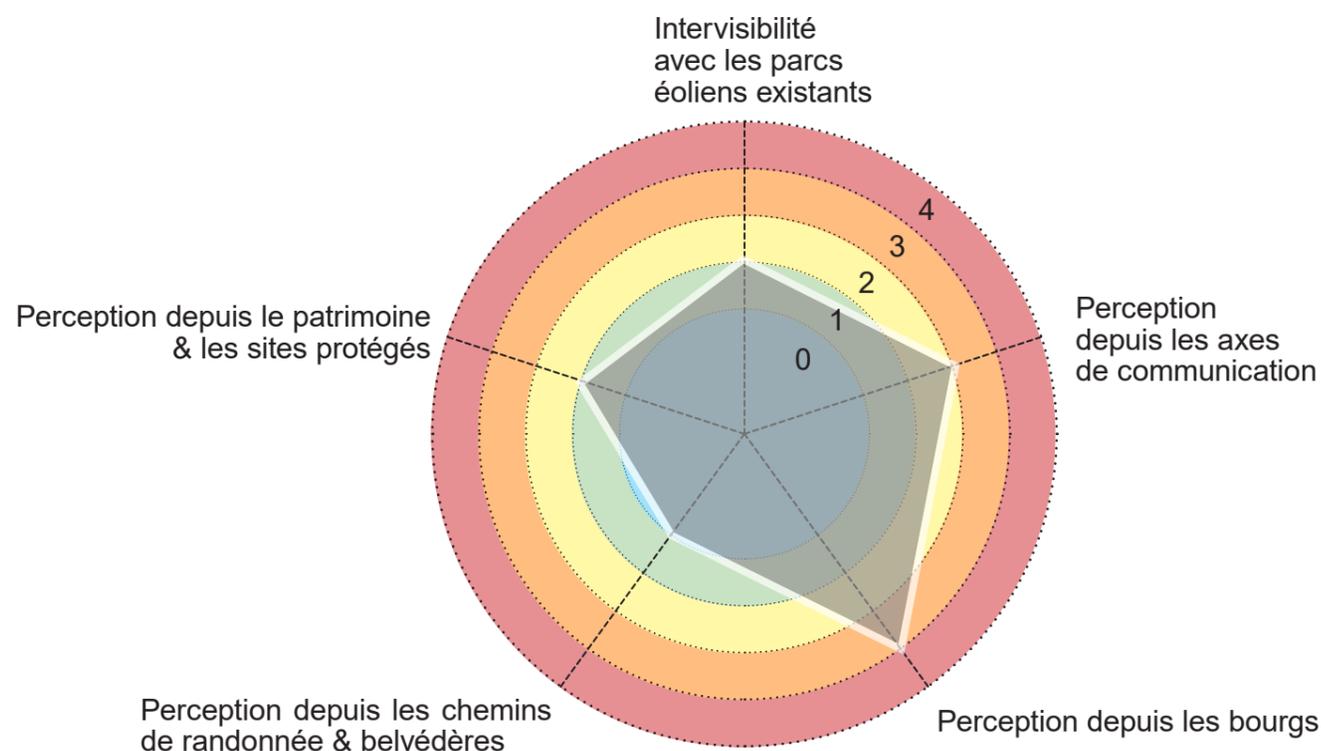
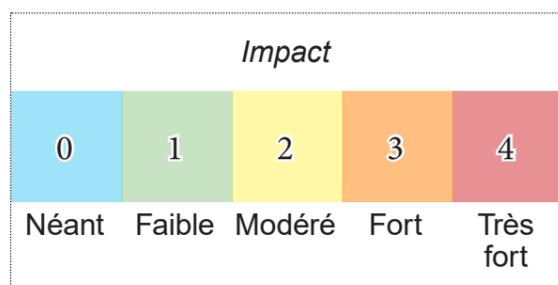




Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

| ENJEUX | IMPACTS | COMMENTAIRES |
|---|---------|--|
| Inter-visibilité avec les parcs éoliens existants | 1 | Le futur parc de Nanteuil parvient à créer un lien visuel avec le parc de Champvoisin grâce à sa régularité et leurs direction similaires. Toutefois, leur différence de géométrie génère parfois des superpositions et perturbe la lecture. |
| Perception depuis les axes de communication | 2 | Les axes de communications offriront des vues sur le futur parc de Nanteuil, plus ou moins importante en fonction de l'ouverture de l'espace environnant. De manière générale, le futur parc sera un nouveau motif et un nouveau point d'appel dans le paysage. Toutefois, sa présence est rarement écrasante compte tenu de l'échelle importante de l'espace mais également vis-à-vis des autres motifs, notamment les haies. |
| Perception depuis les bourgs | 3 | Les impacts sur les bourgs sont très variables. Si les principaux bourg (Nanteuil, Soudan) et hameaux n'offrent que des vues faibles voire pas de vue du tout, les fermes isolées seront en revanche fortement impactés. Des mesures d'intégration seront donc à proposer afin de réduire cet impact. |
| Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères | 0 | Enjeux traités dans l'aire d'étude rapprochée |
| Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés | 1 | Le Dolmen de Nanteuil n'offre que des vue faibles et tronquées sur le projet, qui ne remettent pas en cause le caractère patrimonial de celui-ci. L'Église de Soudan, en revanche, n'offre aucune visibilité sur le projet. |

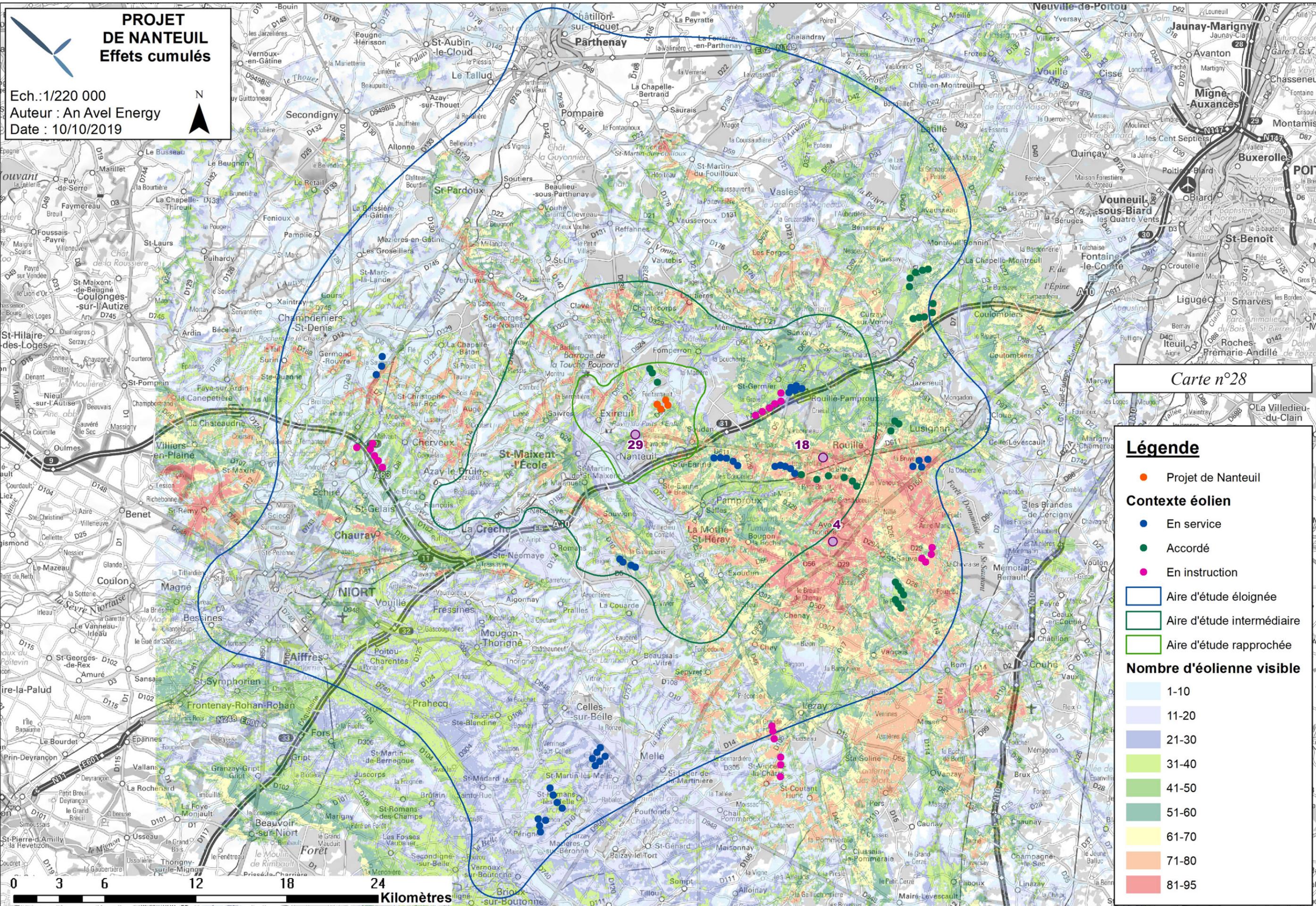


L'aire d'étude immédiate présente des impacts assez variables en fonction des thématiques. Le principal enjeu concerne les hameaux et fermes isolées aux abords immédiats du projet. Depuis ces points, le paysage sera l'un des motifs fondateurs du paysage. Les impacts depuis les axes de communications sont atténués par le contexte bocager du territoire et les choix de géométrie du parc : son implantation régulière le rend clair et lisible dans l'espace, tandis que sa hauteur reste cohérente par rapports aux autres motifs verticaux.





6 EFFETS CUMULÉS



6.1 Méthodologie

Le projet éolien de Nanteuil ne sera pas le seul parc à impacter le territoire. En effet, plusieurs fermes éoliennes, construites ou à venir, vont également s'ajouter au paysage, et elles aussi impacter l'espace.

Les calculs de saturation visuelle sont un premier élément d'analyse, qui permet de déterminer mathématiquement l'occupation de l'horizon et les respirations offertes au regard. Cet outil, aussi pertinent qu'il soit, a ses limites : il ne prend pas en compte les obstacles à la perception, ni les relations de hauteur et d'organisation entre les parcs. Il s'agit d'une vue cartographique, qui doit être complétée avec la réalité de terrain. Cette réalité est rendue dans l'étude au moyen des photomontages.

Afin de compléter cette analyse, une carte des zones d'influence visuelle a été réalisée, cette fois-ci en prenant en compte non pas le parc seul, mais le contexte éolien tel que présenté dans l'état initial de manière globale. Ces cartes ont été réalisées par **M. ANTOINE KERBOUL, AN AVEL ENERGY**

Cette carte de zone d'influence visuelle du contexte correspond à une analyse quantitative du motif éolien, n'intégrant que le nombre d'éolienne visible en tout point du territoire. Une éolienne est considérée comme visible quand l'extrémité de sa pâle dépasse des masques topographiques. Aussi, elles représentent une hypothèse majorante. Compte tenu de son caractère exhaustif (le calcul se faisant en tout point du territoire), cette carte n'intègre pas les notions de distance, de composition, de rapport d'échelle, de présence visuelle, etc. Ces données, qui relèvent de l'étude qualitative, sont traitées dans les photomontages pour quelques points précis, et en partie dans l'étude de saturation. La carte de zone de visibilité du contexte éolien est donc à utiliser en parallèle et en complément de ces deux outils, déjà traités dans l'étude, pour analyser les effets cumulés.

6.2 Nombre d'éoliennes visibles avec le parc de Nanteuil

On observe clairement des pôles de concentration du motif, où un grand nombre d'éoliennes sont visibles. Ces pôles sont répartis à l'Est des aires d'étude éloignée et rapprochée, en particulier dans un triangle entre Lusignan, Chenay et Rouillé, où plus de 80% du contexte éolien est visible. En dehors de cette poche, dans l'Est du territoire d'étude, le nombre d'éolienne visible dépasse généralement les 50%, tandis qu'à l'Ouest, il ne dépasse les 33% qui sur les crêtes.

Cette répartition correspond grossièrement aux visibilitées du futur parc de Nanteuil. Il sera donc visible depuis les zones où l'éolien est un motif fréquent et présent. Toutefois, la plupart de ces zones sont situées dans les aires d'étude rapprochée ou éloignée. L'impact du parc et sa présence visuelle sont donc très faibles depuis des points. De plus, à ces distances les futures éoliennes seront facilement masquées par le réseau de haie très présent même hors des zones bocagères. En témoignent les photomontages 4 et 18, pourtant situés dans le pôle de visibilité du contexte.

À l'inverse, là où le parc est fortement visible et prégnant, c'est à dire dans l'aire d'étude immédiate, le nombre d'éolienne visible est très faible. Seule la départementale 611 permet de voir plus d'éolienne. Toutefois, comme le montre le photomontage 29, l'observateur ne peut pas voir toutes les éoliennes en même temps.

Le parc de Nanteuil partage des visibilitées assez similaires à celle de l'ensemble du motif éolien : concentrées dans l'Est des aires d'étude rapprochée et éloignée. Toutefois, la contribution du futur parc au contexte éolien sera faible : il sera très peu présent visuellement là où un grand nombre d'éolienne est visible. Inversement, lorsque le parc sera prégnant, dans l'aire d'étude immédiate, le contexte éolien sera très faible.

6.3 Synthèse des effets cumulés

| ENJEUX | IMPACTS | COMMENTAIRES |
|---|---------|--|
| Perte de respiration Augmentation de l'effet de saturation (cf 2 - Zone d'influence visuelle et Saturation) | 1 | L'insertion du futur parc modifie peu les effets de saturation, que ce soit en perte de saturation ou en augmentation de l'angle occupé. Il s'implante en général en dehors des zones de respiration existante, et son angle occupé sur l'horizon est en général peu important.* |
| Insertion visuelle du parc dans le contexte éolien (cf 3, 4 et 5 - Impact du projet) | 2 | Depuis les vues éloignée, la régularité du parc de Nanteuil lui permet de proposer un motif globalement linéaire s'intégrant bien au motif éolien. Depuis les vues proche, la géométrie en double ligne génère des superposition et des incohérence avec le parc de Champvoisin, bien que celles-ci soit atténuées par sa direction similaire à celle du parc existant et sa régularité. |
| Part du projet dans le contexte visible (cf 6 - effets cumulés) | 1 | Le futur parc de Nanteuil sera visible dans les zones où un grand nombre d'éoliennes sont visibles. Toutefois, sa présence visuelle y sera très faible. Inversement, lorsque le projet est très présent, peu d'éoliennes sont visibles. |

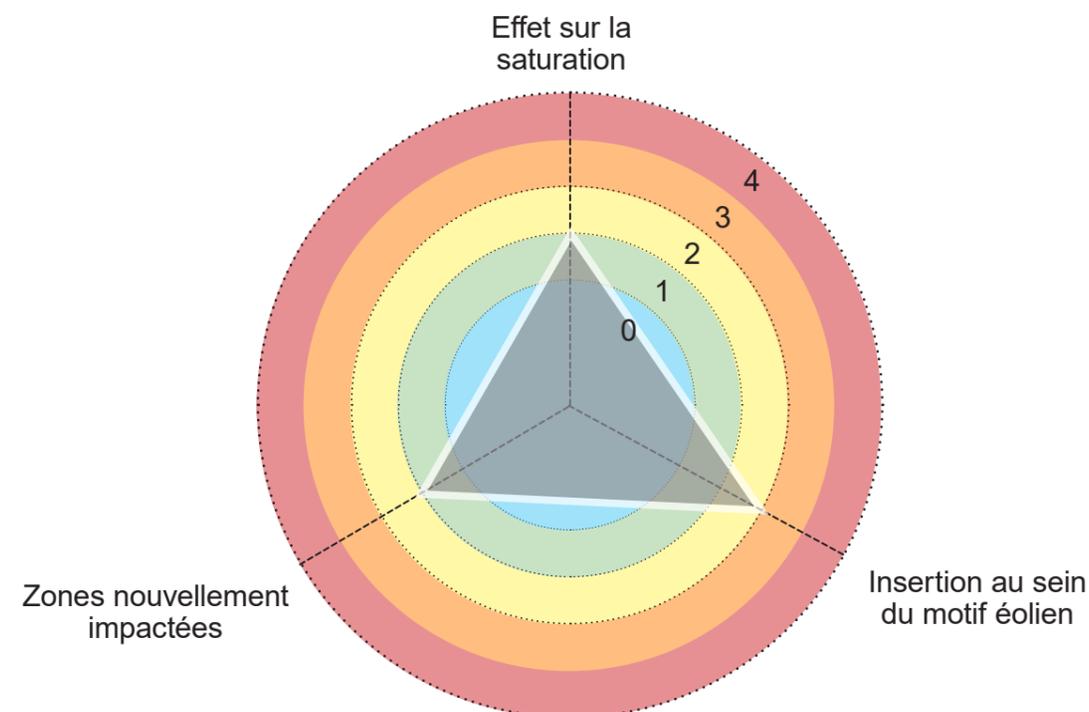
* L'Étude de saturation renseigne en partie sur les effets cumulés du projet. aussi, Aussi, la conclusion présentée dans le tableau ci-dessus correspond au chapitre 1.2 de la partie «Effets du projet sur le paysage et le Patrimoine», qui reprend la méthodologie et les résultats des calculs de saturation. La conclusion dans le tableau ci-dessus n'est donc indiqué qu'à titre de rappel.

À la demande de la DREAL Nouvelle Aquitaine, les indices utilisés pour le calculs de saturation sont rappelés ci-dessous :

- Indice d'occupation de l'horizon : sommes des angles occupés par les parcs.
- Indice de densité : nombre d'éolienne par unité d'angles.
- Indice de respiration : plus grand angle sans éolienne.

| Indice | Valeur seuil | évaluation si < à la valeur seuil | évaluation si > à la valeur seuil |
|-------------|--------------|--|---|
| Occupation | 120 ° | Horizon peu occupé | Horizon fortement occupé |
| Densité | 0.10 | Densité faible (< à 1 éolienne pour 10°) | Densité modérée à forte (> à 1 éolienne pour 10°) |
| Respiration | 160 ° | Respiration visuelle faible | Bonne respiration visuelle |

| Impacts | | | | |
|---------|--------|--------|------|-----------|
| 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Néant | Faible | Modéré | Fort | Très fort |



A landscape photograph showing a dirt path leading through a field of tall grasses and trees under a cloudy sky. The path is in the foreground, leading towards a line of trees in the middle ground. The sky is filled with large, white clouds. The overall scene is rural and natural.

En confrontant les différents outils, on peut observer un impact cumulé relativement faible. Le parc de Nanteuil cultive un lien visuel avec le parc le plus proche, malgré une géométrie différente. Il sera de plus peu prégnant dans les zones où le motif éolien est fortement prégnant. L'ensemble du contexte, en comptant le futur parc de Nanteuil ne génère pas de saturation visuelle.

7 SYNTHÈSE DES EFFETS DU PROJET SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

| N° | Nom | Impacts |
|--------------------------------|--|-------------|
| AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE | | |
| 1 | Depuis les Terriers du Fouilloux , au niveau de l'antenne radio | FAIBLE |
| 2 | Depuis la D94 à l'Ouest de Lusignan | NUL |
| 3 | A l'intersection entre le GR et la D62 en sortie de Nesdes | NUL |
| 4 | A proximité de l'intersection entre la D329 et la D29A | NÉGLIGEABLE |
| 5 | En lisière Nord du bourg de Celles-sur-Belle | NUI |
| 6 | En sortie Nord de Mougou | NUL |
| 7 | Sur le chemin agricole parallèle à la D611 | FAIBLE |
| 8 | En sortie Sud de Verruyes, depuis la D24 | NÉGLIGEABLE |
| AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE | | |
| 9 | Depuis la D10, après le croisement avec la D124 | FAIBLE |
| 10 | Depuis le terre-plein avenue Gambetta | NUL |
| 11 | Depuis le rond point de l'avenue Gambetta | NUL |
| 12 | Depuis le centre-bourg de Saivres | NUL |
| 13 | Depuis les hauteurs du lac formé par le barrage de la touche Poupard | FAIBLE |
| 14 | Au Sud du hameau du Quarteron, depuis la D938 | NÉGLIGEABLE |
| 15 | En sortie de bourg de Fomperron, depuis la D58 | FAIBLE |
| 16 | En sortie Sud de Saint-Germier | NÉGLIGEABLE |
| 17 | Depuis la D611 à l'Est de Soudan | FAIBLE |
| 18 | Depuis la D611 à l'Ouest de Rouillé | NÉGLIGEABLE |
| 19 | En sortie de bourg de Salles | FAIBLE |
| 20 | A proximité du Dolmen de la Pierre Levée, depuis la D56 | FAIBLE |
| 21 | Depuis la D45 à proximité du bâtiment agricole | FAIBLE |
| AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE | | |
| 22 | Depuis le chemin menant au hameau de la Pilière | FORT |
| 23 | Depuis le chemin menant au hameau de Couché | FORT |
| 24 | Depuis la sortie Sud du hameau des Gâts Charbonniers | NUL |
| 25 | Depuis le dolmen de Nanteuil | FAIBLE |
| 26 | Depuis le parvis de l'Eglise de Soudan | NUL |
| 27 | Depuis le point de vue du Puits d'Enfer, à côté du parking | NUL |
| 28 | Depuis la sortie Nord de Soudant, à hauteur du croisement avec le chemin menant à la Berlandière | MODÉRÉ |
| 29 | Depuis la D611 à l'Ouest de Soudan | MODÉRÉ |
| 30 | Croisement entre la D938 et le chemin menant au hameau du Colombier | MODÉRÉ |
| 31 | Croisement entre la D121 et le chemin menant au hameau de l'Altière | MODÉRÉ |
| 32 | Depuis la D58 en sortie Nord du hameau de Bellevue | MODÉRÉ |
| 33 | En sortie du hameau de Rigodon | MODÉRÉ |
| 34 | En lisière du bourg de Nanteuil | FAIBLE |
| 35 | Depuis la D611 en sortie Nord de Nanteuil | MODÉRÉ |

Fig. 220 : Synthèse des impacts par points de vue



Le parc de Nanteuil va s'inscrire dans un contexte topographique et végétal particulier, marqué par des vallées profondes et un système bocager très présent. Aussi, le projet ne va générer que peu d'impact sur le paysage et le patrimoine. Dans les aires d'étude éloignée et rapprochée, il sera souvent masqué. Les rares visibilitées seront ponctuelles et faibles, concentrées sur les hauteurs et les crêtes. Dans l'aire d'étude immédiate, en revanche, le parc devient un motif majeur du paysage, qui créera souvent un nouveau point d'appel dans le paysage. Toutefois, la géométrie régulière du parc le rend clair et lisible dans l'espace, résonnant ainsi avec la structure de ce paysage semi-ouvert.

Aussi, bien que modifiant les paysages, notamment proches, le projet éolien de Nanteuil reste s'insère de manière cohérente et harmonieuse dans son territoire, répondant ainsi à ses enjeux et sensibilités.

4

INTÉGRATION ET MESURES



1 MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION

1.1 Choix d'implantation et de matériel

Les choix d'implantation et de matériel du projet de parc de Nanteuil prennent en compte les caractéristiques et les principales sensibilités du territoire.

Son faible nombre d'éolienne et sa géométrie régulière sont cohérents avec un paysage de bocage semi-fermé. Sa hauteur a été raisonnée pour limiter l'impact sur ces paysages de faible ampleur et éviter un rapport d'échelle trop défavorable. Bien qu'elle n'ait pas une géométrie identique au parc de Champvoisin, leur direction identique permet de créer un lien dans l'espace

L'enterrement des réseaux permettra de limiter la multiplication des nouveaux motifs à proximité du projet.



Fig. 221 : Photomontages d'implantation des différentes variantes

1.2 Remise en état du site après chantier

Les pieds d'éoliennes ne peuvent accueillir une végétation trop importante, du fait des contraintes faunistiques. En l'absence de talus, les abords immédiats des éoliennes (hors plateforme) seront soit exploités par les agriculteurs, soit colonisés par une végétation basse spontanée, qui pourra être fauchée en fonction des besoins.



Fig. 222 : Pied d'éolienne enherbé du parc de La Faye (16)

2 INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS CONNEXES AU PARC ÉOLIEN

Les pistes d'accès, au-delà des nécessités techniques, pourront idéalement être traitées en employant un revêtement en pierre locale afin de renforcer l'ancrage du projet dans son site.

Le futur parc éolien comportera 2 postes de livraison et 2 locaux techniques. L'implantation a été raisonnée pour faire un compromis entre la facilité de raccordement et l'intégration paysagère.

Afin d'offrir une plus grande intégration paysagère dans ce paysage bocager, les postes de livraisons et locaux techniques seront couverts d'un bardage vertical en bois sombre, plus discrets dans les contextes semis boisés. Les parties métalliques, à savoir les portes et les grilles, seront peintes en couleur bois (RAL 1019, 8019, 8028 ou approchant).

La structure de chaque poste est réalisée en béton ou en parpaing. L'ensemble est mis en œuvre en usine puis transporté jusqu'à son emplacement sur le site. Les dimensions approximatives des postes seront de 9m de long, 2,5 m de profondeur et 2,7 m de hauteur (depuis le niveau du terrain). Une toiture terrasse simple limitera l'impact de ce motif. Une dépose sobre et simple sur le terrain constitue la solution adaptée.

RAL 1019 - BEIGE GRIS

RAL 8019 - BRUN GRIS

RAL 8028 - BRUN TERRE



© ATER Environnement 2018

Fig. 223 : Exemple de poste de livraison

Fig. 224 : Teintes proposées pour les parties métalliques



Carte n°29
**Mesures
 d'accompagnement**

ATER Environnement
 Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2018

Source : IGN100
 Copie et reproduction interdites

L'implantation du futur parc de Nanteuil va impacter plusieurs lieux-dits, hameaux et habitations isolées. Afin d'atténuer et d'accompagner cet impact, le porteur de projet a contacté les propriétaires du voisinage proche et proposé à ceux qui le souhaitent une mesure d'implantation de haies, préalablement au dépôt de cette étude paysagère.

Trois lieux-dits ont ainsi été identifiés, et bénéficieront de plantations de haies, adaptées en fonction des emprises possibles et des besoins.

Les palettes végétales présentées dans cette étude sont réalisées à titre indicatif, en prenant en compte les conditions pédoclimatiques générales du territoire et en s'inspirant des publications du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Deux-Sèvres, afin de proposer une palette locale et adaptée à la trame bocagère. Elles seront précisées au moment de la mise en place des mesures.

Légende

 Éoliennes de Nanteuil

Parc éoliens riverains

 Autorisé

Mesures d'accompagnement

 Fermes et lieux-dits bénéficiant de mesures d'accompagnement

3 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

3.1 Lieu-dit de Couché - Plantation d'une haie bocagère

Le lieu-dit de Couché s'inscrit dans une trame bocagère existante, marquant l'arrière-plan à travers un rideau arboré. Ce rideau, par sa distance, ne préserve qu'en partie l'exploitation, qui risque de présenter des vues.

Afin d'atténuer la présence visuelle du futur parc, une haie bocagère sera installée le long de la limite Sud-Est, en direction du parc. Le choix d'espèces locales permettra une meilleure intégration avec la trame bocagère existant. Le choix d'une haie libre permettra de limiter l'entretien nécessaire tout en garantissant une esthétique grâce à des espèces fleuries au printemps et persistantes l'hiver.

Le coût de cette mesure est estimé entre 450 € et 750 €, comprenant la plantation de la nouvelle haie sur une longueur de 30m, chiffré entre 15 et 25€ par mètre linéaire.



Fig. 226 : Simulation de principe d'une haie bocagère

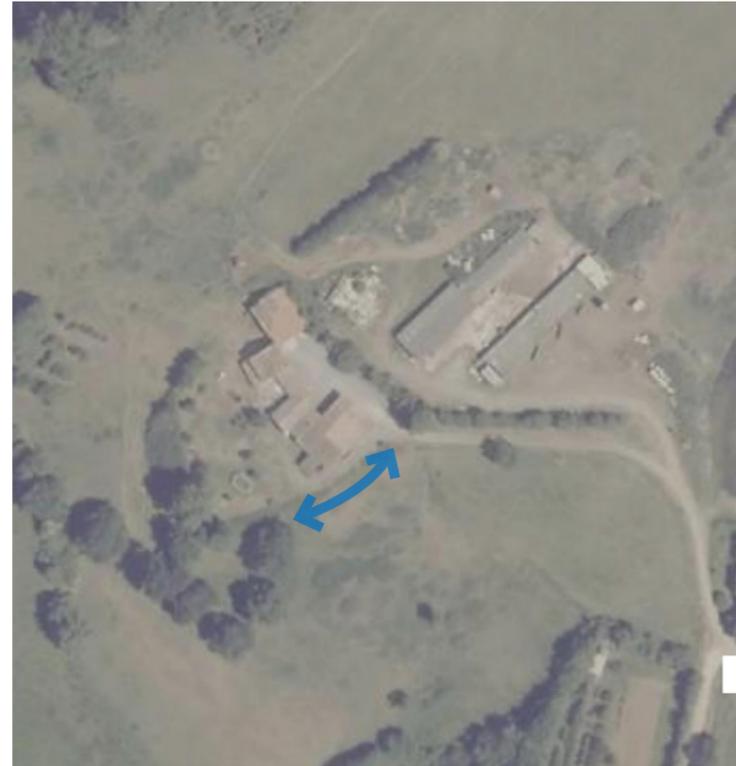


Fig. 227 : Carte de localisation de la haie à planter



Cerisier de Sainte-Lucie
Prunus mahaleb

Noisetier
Corylus avelana



Églantier
Rosa canina

Troène Commun
Ligustrum vulgare

Fig. 228 : Exemple de palette végétale pour une haie bocagère

3.2 Lieu-dit "Les Oliviers" - Remplacement de la haie



Sureau noir
Sambucus nigra

Saule blanc
Salix alba

Saule des Vanniers
Salix viminalis

Cornouiller sanguin
Cornus sanguinea



Fusain d'Europe
Euonymus europaeus



Saule Cendré
Salix cinerea



Viorne obier
Viburnum opulus

Fig. 225 : Exemple de palette végétale locale et adaptée aux milieux humides

Le terrain des Oliviers est à l'heure actuelle entouré d'une haie et de peupliers qui l'isolent visuellement du futur parc de Nanteuil. Toutefois cette haie, non adaptée à l'humidité sur sol, ne pourra pas assurer ce rôle durant toute la période d'exploitation du futur parc. De plus, les peupliers sont situés sur une autre parcelle, et leur sort est donc incertain.

Aussi, pour préserver cette limite visuelle, une nouvelle haie sera installée après l'arrachage de l'existante. La palette végétale repose sur des végétaux de tailles variées, adaptés aux milieux humides et aux berges, pour assurer leur bonne longévité. Le mélange d'espèces présentant un intérêt en toute saison permet d'assurer un attrait esthétique tout au long de l'année.

La haie sera conçue comme une haie libre pour limiter l'entretien au strict minimum.

Le coût de cette mesure est estimé entre 6 000 € et 8 500 €, comprenant l'arrachage et l'évacuation de la haie existante ainsi que la plantation de la nouvelle haie sur une longueur de 90m au maximum.

3.3 Lieu-dit de la Pilière - Aménagement de l'entrée et des abords



Cerisier de Sainte-Lucie
Prunus mahaleb



Charme commun
Carpinus betulus



Églantier
Rosa canina



Troène Commun
Ligustrum vulgare

Fig. 231 : exemple de palette végétale naturelle et ornementale

La ferme de la Pilière sera impactée par deux parcs éoliens. Afin de limiter ces vues, plusieurs plantations vont être réalisées pour créer de nouveaux masques et ainsi mieux préserver ce lieu de vie.

En entrée, un alignement d'arbre permettra d'atténuer la visibilité du parc de Champvoisin, tout en mettant en scène une perspective végétale. Le choix d'espèces variées permet de conserver la richesse spécifique du bocage. Des espèces à floraison printanière, comme le cerisier de Sainte-Lucie mélangé à une espèce marcescente, qui garde son feuillage en hiver, permet d'assurer un rôle de masque tout au long de l'année tout en offrant une esthétique évoluant à travers les saisons.

Les abords de l'habitation offre des vues partielles sur le futur parc de Nanteuil. Les abords de la parcelle seront aménagés dans l'esprit d'une haie champêtre, avec un mélange d'arbres (de mêmes essences que l'entrée pour assurer la continuité) et d'arbustes libres. Le choix d'espèces se veut à la fois local et naturel, pour garantir leur bonne implantation, mais également ornementale à travers une palette fleurie et persistante.

Les plantations seront conçues comme une haie libre pour limiter l'entretien au strict minimum.

Le coût de cette mesure est estimé entre 4 500 € et 9 500 €.



© ATER Environnement, 2019



© ATER Environnement, 2019

Fig. 230 : Simulation de principe - Abords



© ATER Environnement, 2019



© ATER Environnement, 2019

Fig. 229 : Simulation de principe - Entrée

3.4 Synthèse des mesures d'intégration

| MESURE | TYPE DE MESURE | COÛT MINIMUM | COÛT MAXIMUM |
|--|-----------------------|-------------------------------|-----------------|
| Choix d'implantation et de matériel | Evtiement / Réduction | Intégré aux coûts du projet | |
| Intégration des éléments connexes au parc éolien | Réduction | Intégré aux coûts du projet | |
| Remise en état du site en fin de chantier | Réduction | Intégré aux coûts du chantier | |
| Lieu-dit de Couché - Plantation d'une haie bocagère | Accompagnement | 450 € | 750 € |
| Lieu-dit "Les Oliviers" - Remplacement de la haie | Accompagnement | 6.000 € | 8.500 € |
| Lieu-dit de la Pilière - Aménagement de l'entrée et des abords | Accompagnement | 4.500 € | 9.500€ |
| TOTAL | | 10.950 € | 18.750 € |

3.5 Impact résiduel

Une fois toutes les mesures mises en place et après la période de développement du végétal (2 à 5 ans), l'impact résiduel depuis les hameaux concernés dans l'aire d'étude immédiate sera **faible**.

CONCLUSION

Le futur parc Nanteuil s'inscrit dans un paysage semi-ouvert, caractérisé par son contexte bocager. Les étendues cultivées sont rythmées par les haies, bandes boisées et forêts, dessinant une mosaïque de couleur et de texture et créant de nombreux masques à la perception. La visibilité du futur parc va fortement dépendre de ces écrans visuels, mais aussi du relief, qui masquera ou dévoilera les éoliennes au gré des vallons et des lignes de crêtes, en particulier dans l'aire d'étude éloignée.

Le futur parc de Nanteuil offre un motif régulier et lisible, en lien avec le parc de Champvoisin, réduisant ainsi les impacts dans l'aire d'étude immédiate. Plusieurs mesures de plantation de haies au niveau des fermes isolées limiteront l'impact depuis les habitations.

Ainsi, le projet de Nanteuil offre une réponse adaptée aux enjeux et sensibilités du territoire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références méthodologiques

- Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (actualisation 2016) - Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer.
- Guide sur l'éolien - Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, 2008
- Éoliennes et risques de saturation visuelle, Conclusions de trois études de cas en Beauce - Direction Régionale de l'Environnement Centre (DIREN Centre), 2007

Données techniques

- Schéma Régional Éolien de la région Poitou-Charente
- Atlas des paysages de la région Poitou-Charente

Bases de données :

- Fond de cartes : Scan 1/100 000 et Scan 1/25 000 Topographique - Institut National de l'Information Géographique et Forestière
- Modèle Numérique de Terrain : BD ALTI V2 - Institut National de l'Information Géographique et Forestière
- Photos aériennes : BD Ortho IGN - Institut National de l'Information Géographique et Forestière
- Occupation du sol : CORINE Land Cover 2012,
- Découpage administratif : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine
- Hydrographie : BD Carthage - Institut National de l'Information Géographique et Forestière
- Etat des lieux éolien : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine
- Réseau Routier : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine
- Monuments historiques: Base Mérimée - Ministère de la Culture

TABLE DES FIGURES

| | | | |
|--|----|---|----|
| Fig. 1 : Représentation schématique des aires d'étude | 11 | Fig. 59 : Maison inscrite rue de la Juiverie - Niort | 62 |
| Fig. 2 : Vue depuis les hauteurs bocagères de la Gâtine | 17 | Fig. 60 : Eglise Notre-Dame - NIORT | 62 |
| Fig. 3 : La plaine agricole très ouverte de Niort | 17 | Fig. 61 : Hôtel de Ville - NIORT | 62 |
| Fig. 4 : Les rives de la Sèvre Niortaise à Niort | 17 | Fig. 62 : Caserne Dugesclin - Niort | 62 |
| Fig. 5 : Représentation schématique de l'effet du recul sur la perception des éoliennes (le schéma n'est pas représenté à l'échelle) | 19 | Fig. 63 : Clocher implanté au niveau des remparts - PARTHENAY | 63 |
| Fig. 6 : Mont Alaric | 23 | Fig. 64 : Eglise Saint-Pierre de Parthenay le Vieux - PARTHENAY | 63 |
| Fig. 7 : Vue sur la Plaine de Niort depuis Chauray | 24 | Fig. 65 : Maison inscrite rue de la Vau Saint-Jacques convertie en Maison des Cultures de Pays - PARTHENAY | 63 |
| Fig. 8 : Vue sur le plateau de Pamroux et la ville éponyme | 24 | Fig. 66 : Tableau des sites naturels classés et inscrits de l'aire d'étude éloignée | 64 |
| Fig. 9 : Les terres de Brandes à proximité de Jazeneuil | 25 | Fig. 67 : Promenade de Blossac - Lusignan | 64 |
| Fig. 10 : Vue sur la Gâtine de Parthenay depuis le Terrier du Fouilloux | 26 | Fig. 68 : Tableau des sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée | 65 |
| Fig. 11 : Vue sur les contreforts de la Gâtine depuis Exireuil | 26 | Fig. 69 : Centre ancien et rives du Thouet à Partenay | 65 |
| Fig. 12 : Vue sur l'Entre Plaine et Gâtine depuis la RD5 | 27 | Fig. 70 : Tableaux des enjeux paysagers de l'aire d'étude éloignée | 66 |
| Fig. 13 : Vue sur les Terres Rouges depuis Melle | 27 | Fig. 71 : Vue sur la N10 au Sud de Chaunay | 71 |
| Fig. 14 : Paysage d'openfield de la plaine de Niort | 28 | Fig. 72 : Vue sur l'A10 au Sud de Saint-Germier | 72 |
| Fig. 15 : Le Thouet à Artannes-sur-Thouet | 29 | Fig. 73 : Vue sur la D611 en sortie de Rouillé | 72 |
| Fig. 16 : Rivière le Clain | 29 | Fig. 74 : Vue sur la D329 à l'Est de Clavé | 73 |
| Fig. 17 : La Sèvre Niortaise à Niort | 30 | Fig. 75 : Vue depuis la D5 au Sud de St-Germier | 73 |
| Fig. 18 : La Béronne (affluent de la Boutonne) à St Léger de la Martinière | 30 | Fig. 76 : Vue depuis la D5 au Sud de Pamroux | 74 |
| Fig. 19 : Près de Coulon, la Sèvre est l'élément principal du paysage emblématique qu'est la Venise Verte | 31 | Fig. 77 : Vue panoramique depuis la D45 au Sud de la Mothe-St-Héray | 74 |
| Fig. 20 : Les abords de Bougon | 31 | Fig. 78 : Vue sur la D6 en sortie d'Augé | 75 |
| Fig. 21 : Parthenay | 32 | Fig. 79 : Bloc diagramme des bourgs de l'aire d'étude rapprochée | 76 |
| Fig. 22 : Niort | 32 | Fig. 80 : Vue sur la Mothe-St-Héray | 77 |
| Fig. 23 : Saint-Maixent-l'École | 32 | Fig. 81 : Vue sur Pamroux | 77 |
| Fig. 24 : Zones de contraintes à l'échelle du projet de Nanteuil (source : Schéma Régional Éolien Poitou-Charentes, 2012) | 35 | Fig. 82 : Vue sur Exoudun | 77 |
| Fig. 25 : Zones favorables à l'éolien (source : Schéma Régional Éolien Poitou-Charentes, 2012) | 35 | Fig. 83 : Vue depuis les abords de Narbonneaux | 78 |
| Fig. 26 : Récapitulatif des parcs éoliens riverains | 37 | Fig. 84 : Vue sur la Sortie sud de Fomperron | 78 |
| Fig. 27 : Perception en fonction de la présence d'éléments de premier plan constituants des masques visuels immédiats | 39 | Fig. 85 : Vue sur le centre de Rouillé | 78 |
| Fig. 28 : Vue en sortie de Lusignan | 43 | Fig. 86 : Vue depuis la rue Garran de Galzan | 79 |
| Fig. 29 : A83 au Nord-Est de Saint-Gelais | 45 | Fig. 87 : Vue sur Saint-Maixent-l'École | 79 |
| Fig. 30 : Vue la D738 au Nord de Vausseroux | 45 | Fig. 88 : Vue depuis la Placé Denfert-Rocheraux | 79 |
| Fig. 31 : Vue depuis la D12 au Sud de St-Ouenne | 46 | Fig. 89 : Vue depuis le Sentier «de la Fontaine Pérenne au Lavoir de Suzon» le Sud de Fomperron | 80 |
| Fig. 32 : Vue depuis la départementale 950 au Nord-Ouest de Chenay | 46 | Fig. 90 : Vue depuis le Sentier «Autour des Tumulus» depuis le hameau du Petit Javarzay, au Sud de Bougon | 81 |
| Fig. 33 : Bloc diagramme des bourgs de l'aire d'étude éloignée | 48 | Fig. 91 : Vue depuis le GR 364 à l'Ouest de Clavé | 81 |
| Fig. 34 : Vue Depuis Melle | 49 | Fig. 92 : Vue sur la vallée de la Ligueure depuis le sentier de randonnée «Le Chambon et la Ligueure», à l'Est d'Augé | 81 |
| Fig. 35 : Vue sur le Centre de Niort | 49 | Fig. 93 : Tableau des monuments classés et inscrits de l'aire d'étude rapprochée | 82 |
| Fig. 36 : Vue sur le centre de Bougon | 49 | Fig. 94 : Vue depuis le Dolmen des Sept Chemins | 82 |
| Fig. 37 : Vue sur Lezay | 50 | Fig. 95 : Dolmen des Sept Chemins (ou de la Pierre Levée) - BOUGON | 82 |
| Fig. 38 : Vue sur le centre de Saint-Sauvant | 50 | Fig. 96 : Eglise abbatiale - SAINT-RIQUIER | 83 |
| Fig. 39 : Vue sur le centre de Vançais | 50 | Fig. 97 : Eglise Ste-Eanne - SAINTE-EANNE | 83 |
| Fig. 40 : Vue sur Parthenay | 51 | Fig. 98 : Eglise - SANXAY | 83 |
| Fig. 41 : Vue sur les rues de Lusignan | 51 | Fig. 99 : Château - LA MOTHE-ST-HÉRAY | 83 |
| Fig. 42 : Vue sur les paysages depuis le GR 36 | 53 | Fig. 100 : Prieuré St-Barthélémy - AZAY-LE-BRULÉ | 83 |
| Fig. 43 : Vue sur les paysages depuis le GR 655 | 53 | Fig. 101 : Tumulus - BOUGON | 83 |
| Fig. 44 : Vue depuis le Belvédère du Mont Fouilloux | 53 | Fig. 102 : Tableau des monuments classés et inscrits de Saint-Maixent-l'École | 84 |
| Fig. 45 : Vue depuis le GR 364 au Nord de Sanxay | 53 | Fig. 103 : Vue panoramique depuis la rue Garran de Balzan | 84 |
| Fig. 46 : Tableaux des monuments historiques classés de l'aire d'étude éloignée | 55 | Fig. 104 : Coupe et cône de vue depuis les étages supérieurs de l'abbatiale Saint-Maixent - ATER Environnement | 84 |
| Fig. 47 : Eglise Saint-Maixent - PRAHECO | 55 | Fig. 105 : Vue zoomée depuis la rue Garran de Balzan | 84 |
| Fig. 48 : Abbaye - CELLES-SUR-BELLE | 55 | Fig. 106 : Vue dans l'enceinte de l'église abbatiale | 84 |
| Fig. 49 : Château de Marconnay - SANXAY | 55 | Fig. 107 : Vue aérienne rapprochée du contexte paysager du monument | 85 |
| Fig. 50 : Tableau des monuments classés et inscrits de l'aire d'étude éloignée | 56 | Fig. 108 : Plan de localisation des sensibilités et perceptions à l'échelle rapprochée | 85 |
| Fig. 51 : Tableau des monuments classés et inscrits de l'aire d'étude éloignée | 56 | Fig. 109 : Bloc diagramme du relief à échelle rapprochée | 85 |
| Fig. 52 : Château d'Oriou - ST-MAXIRE | 57 | Fig. 110 : Allées et promenades - SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE | 86 |
| Fig. 53 : Halles - LUSIGNAN | 57 | Fig. 111 : Tableau des sites classés et inscrits de l'aire d'étude rapprochée | 86 |
| Fig. 54 : Temple CHAURAY | 57 | Fig. 112 : Site de l'Étang des Chatelliers - CHANTECORPS | 87 |
| Fig. 55 : Château - NIORT | 59 | Fig. 113 : La Vonne dans le Site du Chao Granitique de Gâtine Poitevine - MÉNIGOUTE | 87 |
| Fig. 56 : Tableau des monuments classés et inscrits de Niort | 59 | Fig. 114 : Site du bourg - EXOUDUN | 87 |
| Fig. 57 : Remparts ceignant la vieille-ville - PARTHENAY | 61 | Fig. 115 : Tableaux des enjeux paysagers de l'aire d'étude rapprochée | 88 |
| Fig. 58 : Tableau des monuments classés et inscrits de Parthenay | 61 | Fig. 116 : Vue depuis la D611 entre Soudan et Chavagnes | 94 |

TABLE DES FIGURES

| | | | |
|---|-----|--|-----|
| Fig. 117 : Vue depuis la route communale au Nord-Ouest de Soudan | 94 | Fig. 175 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Saint-Maixent-l'École | 141 |
| Fig. 118 : Vue depuis la D58 aux abords du lieu-dit de Fougeré | 95 | Fig. 176 : Carte d'occupation de l'horizon de la Guitière à 5 et 10km | 142 |
| Fig. 119 : Vue depuis la D58 en sortie de la Grande Bouchardière | 95 | Fig. 177 : Carte des angles de respiration visuelle de la Guitière à 10km | 142 |
| Fig. 120 : Vue depuis la D121 au Nord-Est d'Exireuil | 95 | Fig. 178 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de la Guitière à 10km | 142 |
| Fig. 121 : Bloc diagramme de l'aire d'étude immédiate | 96 | Fig. 179 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de la Guitière | 142 |
| Fig. 122 : Vue sur Soudan et son auréole boisée | 97 | Fig. 180 : Carte d'occupation de l'horizon de Ménigoute à 5 et 10km | 143 |
| Fig. 123 : Vue sur la sortie de Soudan et la ripisylve du Magnerolles | 97 | Fig. 181 : Carte des angles de respiration visuelle de Ménigoute à 10km | 143 |
| Fig. 124 : Bloc diagramme de Soudan | 97 | Fig. 182 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Ménigoute à 10km | 143 |
| Fig. 125 : Vue sur la vallée de la Sèvre Niortaise depuis Nanteuil | 98 | Fig. 183 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Ménigoute | 143 |
| Fig. 126 : Vue depuis les hauts de Nanteuil | 98 | Fig. 184 : Carte d'occupation de l'horizon de Clavé à 5 et 10km | 144 |
| Fig. 127 : Bloc diagramme de Nanteuil | 98 | Fig. 185 : Carte des angles de respiration visuelle de Clavé à 10km | 144 |
| Fig. 128 : Vue sur la vallée de la Sèvre Niortaise depuis les hauteurs de Exireuil | 99 | Fig. 186 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Clavé à 10km | 144 |
| Fig. 129 : Vue depuis les hauteurs d'Exireuil | 99 | Fig. 187 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Clavé | 144 |
| Fig. 130 : Bloc diagramme d'Exireuil | 99 | Fig. 188 : Carte d'occupation de l'horizon de Pamproux à 5 et 10km | 145 |
| Fig. 131 : Tableau des monuments classés et inscrits - Aire d'étude immédiate | 101 | Fig. 189 : Carte des angles de respiration visuelle de Pamproux à 10km | 145 |
| Fig. 132 : Vue sur l'église de Soudan | 101 | Fig. 190 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Pamproux à 10km | 145 |
| Fig. 133 : Vue panoramique depuis l'entrée de l'église de Soudan | 102 | Fig. 191 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Pamproux | 145 |
| Fig. 134 : Vue aérienne rapprochée du contexte paysager du monument | 103 | Fig. 192 : Carte d'occupation de l'horizon de Souvigné à 5 et 10km | 146 |
| Fig. 135 : Plan de localisation des sensibilités et perceptions à l'échelle rapprochée | 103 | Fig. 193 : Carte des angles de respiration visuelle de Souvigné à 10km | 146 |
| Fig. 136 : Bloc diagramme du relief à échelle rapprochée | 103 | Fig. 194 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Souvigné à 10km | 146 |
| Fig. 137 : Vue panoramique depuis le dolmen de Nanteuil « La Pierre Levée » | 104 | Fig. 195 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Souvigné | 146 |
| Fig. 138 : Coupe et cône de vue depuis le site du dolmen de Nanteuil - ATER Environnement | 104 | Fig. 196 : Carte d'occupation de l'horizon de la Mothe-Saint-Héray à 5 et 10km | 147 |
| Fig. 139 : Vue aérienne rapprochée du contexte paysager du monument | 105 | Fig. 197 : Carte des angles de respiration visuelle de la Mothe-Saint-Héray 10km | 147 |
| Fig. 140 : Plan de localisation des sensibilités et perceptions à l'échelle rapprochée | 105 | Fig. 198 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de la Mothe-Saint-Héray à 10km | 147 |
| Fig. 141 : Bloc diagramme du relief à échelle rapprochée | 105 | Fig. 199 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de la Mothe-Saint-Héray | 147 |
| Fig. 142 : Photographie du site classé du Ravin du Puits d'Enfer, source : DREAL 2012 Recueil des sites classés et inscrits des Deux-Sèvres | 106 | Fig. 200 : Carte d'occupation de l'horizon de Fougeré à 5 et 10km | 148 |
| Fig. 143 : Vue aérienne du contexte paysager du site | 107 | Fig. 201 : Carte des angles de respiration visuelle de Fougeré à 10km | 148 |
| Fig. 144 : Plan de localisation des sensibilités et perceptions à l'échelle rapprochée | 107 | Fig. 202 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Fougeré à 10km | 148 |
| Fig. 145 : Bloc diagramme du relief à échelle rapprochée | 107 | Fig. 203 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Fougeré | 148 |
| Fig. 146 : Tableau des enjeux paysagers de l'aire d'étude immédiate | 108 | Fig. 204 : Carte d'occupation de l'horizon de la Pilière à 5 et 10km | 149 |
| Fig. 147 : Scénario d'implantation n°1 | 114 | Fig. 205 : Carte des angles de respiration visuelle de la Pilière 10km | 149 |
| Fig. 148 : Scénario d'implantation n°2 | 114 | Fig. 206 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de la Pilière à 10km | 149 |
| Fig. 149 : Scénario d'implantation n°3 | 115 | Fig. 207 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de la Pilière | 149 |
| Fig. 150 : Scénario de référence | 115 | Fig. 208 : Carte d'occupation de l'horizon de la Poupelière à 5 et 10km | 150 |
| Fig. 151 : Schéma de principe de calcul d'occupation des éoliennes sur l'horizon | 135 | Fig. 209 : Carte des angles de respiration visuelle de la Poupelière à 10km | 150 |
| Fig. 152 : Carte d'occupation de l'horizon de Chavagné à 5 et 10km | 136 | Fig. 210 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de la Poupelière à 10km | 150 |
| Fig. 153 : Carte des angles de respiration visuelle de Chavagné à 10km | 136 | Fig. 211 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de la Poupelière | 150 |
| Fig. 154 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Chavagné à 10km | 136 | Fig. 212 : Carte d'occupation de l'horizon de l'Etortière à 5 et 10km | 151 |
| Fig. 155 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Chavagné | 136 | Fig. 213 : Carte des angles de respiration visuelle de l'Etortière 10km | 151 |
| Fig. 156 : Carte d'occupation de l'horizon de Soudan à 5 et 10km | 137 | Fig. 214 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de l'Etortière à 10km | 151 |
| Fig. 157 : Carte des angles de respiration visuelle de Soudan à 10km | 137 | Fig. 215 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de l'Etortière | 151 |
| Fig. 158 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Soudan à 10km | 137 | Fig. 216 : Modèle Numérique de Terrain et insertion des éoliennes | 159 |
| Fig. 159 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Soudan | 137 | Fig. 217 : Vue filaire | 159 |
| Fig. 160 : Carte d'occupation de l'horizon de Nanteuil à 5 et 10km | 138 | Fig. 218 : Photomontage | 159 |
| Fig. 161 : Carte des angles de respiration visuelle de Nanteuil à 10km | 138 | Fig. 219 : Localisation des points de vue choisis pour les photomontages | 161 |
| Fig. 162 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Nanteuil à 10km | 138 | Fig. 220 : Synthèse des impacts par points de vue | 320 |
| Fig. 163 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Nanteuil | 138 | Fig. 221 : Photomontages d'implantation des différentes variantes | 324 |
| Fig. 164 : Carte d'occupation de l'horizon de Fomperron à 5 et 10km | 139 | Fig. 222 : Pied d'éolienne enherbé du parc de La Faye (16) | 324 |
| Fig. 165 : Carte des angles de respiration visuelle de Fomperron à 10km | 139 | Fig. 223 : Exemple de poste de livraison | 325 |
| Fig. 166 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Fomperron à 10km | 139 | Fig. 224 : Teintes proposées pour les parties métalliques | 325 |
| Fig. 167 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de Fomperron | 139 | Fig. 225 : Exemple de palette végétale locale et adaptée aux milieux humides | 327 |
| Fig. 168 : Carte d'occupation de l'horizon d'Exireuil à 5 et 10km | 140 | Fig. 226 : Simulation de principe d'une haie bocagère | 327 |
| Fig. 169 : Carte des angles de respiration visuelle d'Exireuil à 10km | 140 | Fig. 227 : Carte de localisation de la haie à planter | 327 |
| Fig. 170 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle d'Exireuil à 10km | 140 | Fig. 228 : Exemple de palette végétale pour une haie bocagère | 327 |
| Fig. 171 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km d'Exireuil | 140 | Fig. 229 : Simulation de principe - Entrée | 328 |
| Fig. 172 : Carte d'occupation de l'horizon de Saint-Maixent-l'École à 5 et 10km | 141 | Fig. 230 : Simulation de principe - Abords | 328 |
| Fig. 173 : Carte des angles de respiration visuelle de Saint-Maixent-l'École à 10km | 141 | Fig. 231 : exemple de palette végétale naturelle et ornementale | 328 |
| Fig. 174 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Saint-Maixent-l'École à 10km | 141 | | |

TABLE DES CARTES

| | |
|--|-----|
| Carte n°1 - Aires d'étude | 10 |
| Carte n°2 - Adaptation des aires d'étude | 12 |
| Carte n°3 - Relief et hydrographie | 16 |
| Carte n°4 - Unités paysagères | 22 |
| Carte n°5 - Contraintes identifiées dans le SRE | 34 |
| Carte n°6 - Parcs riverains | 36 |
| Carte n°7 - Visibilité théorique | 38 |
| Carte n°8 - Aire d'étude éloignée | 40 |
| Carte n°9 - Visibilité du contexte éolien | 42 |
| Carte n°10 - Infrastructure de transport | 44 |
| Carte n°11 - Sentiers de randonnée | 52 |
| Carte n°12 - Patrimoine | 54 |
| Carte n°13 - Monuments historiques de Niort | 58 |
| Carte n°14 - Monuments historiques de Parthenay | 60 |
| Carte n°15 - Aire d'étude rapprochée | 68 |
| Carte n°16 - Visibilité du contexte éolien | 70 |
| Carte n°17 - Aire d'étude immédiate | 90 |
| Carte n°18 - Visibilité du contexte éolien | 92 |
| Carte n°19 - Monuments historiques et sites proches | 100 |
| Carte n°20 - Synthèse de l'état initial | 111 |
| Carte n°21 - Implantation retenue | 126 |
| Carte n°22 - Zone d'Influence Visuelle | 132 |
| Carte n°23 - Bourgs de l'étude de saturation | 134 |
| Carte n°24 - Points de vue | 160 |
| Carte n°25 - Points de vue - Aire d'étude éloignée | 162 |
| Carte n°26 - Points de vue - Aire d'étude rapprochée | 198 |
| Carte n°27 - Points de vue - Aire d'étude immédiate | 254 |
| Carte n°28 - Effets cumulés | 316 |
| Carte n°29 - Mesure d'accompagnement | 326 |



A landscape photograph featuring three white wind turbines in a field of harvested crops. The sky is blue with scattered white clouds. A semi-transparent white box is overlaid in the center of the image, containing text.

Ater Environnement

Projet de Nanteuil
SOLVEO ENERGY

Expertise paysagère